



# DÉCRET PAYSAGE

# TU VEUX T'INSCRIRE EN MASTER

&

- Tu es fraîchement diplômé d'un bachelier et tu changes de cycle
- OU ➤ Tu n'as jamais été inscrit dans l'enseignement supérieur au cours des 5 dernières années peu importe où dans le monde et tu veux t'inscrire en master

---

# LES DATES BUTOIRS POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

---



- Tu as **jusqu'au 31 octobre** pour payer au moins l'acompte de 50 euros. La totalité des frais d'inscription doit être payée avant le **1<sup>er</sup> février**
- Tu as **jusqu'au 30 septembre** pour t'inscrire via le formulaire de candidature

---

🕒 Pas de changement

---

# RESTER FINANÇABLE, COMMENT FAIRE ?

---



- › Si tu réussis tous les crédits de ton PAE (min. 45 crédits sauf allègement) alors, tu restes finançable
  - › Pour pouvoir poursuivre tes études de master, tu dois avoir réussi au moins 60 crédits après 2 ans dans ce cursus de master
  - › Si tu as des cours en complément de ton programme de master, tu dois réussir ces cours en priorité. Tu as 1 année de plus pour acquérir 60 crédits de ton master si ton programme complémentaire fait maximum 30 crédits
  - › Tu as 2 années de plus pour acquérir 60 crédits de ton master si ton programme complémentaire fait entre 31 et 60 crédits
  - › Pour pouvoir poursuivre tes études de master, tu dois avoir réussi au moins 120 crédits après 4 ans dans ce cursus de master
  - › Pour pouvoir poursuivre tes études de master, tu dois avoir réussi au moins 180 crédits après 6 ans dans ce cursus de master
  - › Si tu demandes à alléger ton PAE, tu as une demi-année bonus (arrondie à une année sur le cycle) pour acquérir les crédits restants de ton programme
-

# DÉCRET PAYSAGE

**ULB**

UNIVERSITÉ  
LIBRE  
DE BRUXELLES

**de**

département  
enseignement